

Demande conjointe de conférence de facilitation en matière criminelle et pénale

District de Laval

N° de dossier : _____

Poursuivant : _____

Défendeur : _____

Nous présentons une demande conjointe de conférence de facilitation en matières criminelle et pénale afin de trouver une solution à notre litige par la conclusion d'une entente qui sera soumise à la Cour.

Nous comprenons que nous renonçons à invoquer les délais occasionnés par la tenue de la conférence de facilitation en matières criminelle et pénale.

Nous nous engageons à participer à l'élaboration d'un dossier sommaire qui sera déposé auprès du juge coordonnateur ou de tout autre juge qu'il désigne au plus tard sept jours avant la tenue de la conférence de facilitation. Ce dossier comprendra les dénonciations et un résumé des faits relatifs au litige. Si certains procès-verbaux, certaines pièces ou certains extraits des notes sténographiques d'une procédure afférente nous semblent utiles au règlement du présent litige en raison de leur pertinence, nous comprenons qu'il est de notre responsabilité de les soumettre.

Nous nous engageons à demeurer disponibles pendant toute la durée de la conférence de facilitation; nous nous engageons également à respecter le caractère confidentiel de tous les échanges qui auront lieu durant la conférence, c'est-à-dire les conférences téléphoniques, les vidéoconférences, les séances plénières et les rencontres individuelles, ainsi que le caractère confidentiel des documents déposés au cours de cette conférence.

À _____

Le _____

Procureur du poursuivant

Procureur du défendeur

Signature du procureur

Signature du procureur

Nom _____

Nom _____

Étude _____

Étude _____

Adresse _____

Adresse _____

Téléphone _____

Téléphone _____

Courriel _____

Courriel _____

Télécopieur _____

Télécopieur _____